

Document de consultation publique

Projet de Politique de développement culturel de Montréal

Septembre 2024



Table des matières

Introduction	3
Pourquoi une politique de développement culturel?	3
Rôles et responsabilités de la Ville en culture	4
Partenaires du développement culturel montréalais	7
Démarche	10
Consultations	10
Une Politique cohérente avec les grandes orientations municipales	11
Prochaines étapes	14
Constats et défis du contexte montréalais	15
Profil sociodémographique de la population montréalaise et tendances	16
Constats et défis du milieu culturel	17
Portrait statistique du milieu culturel	18
Vision	20
Principes directeurs	21
Engagements envers les peuples autochtones	25
Engagements envers la langue française	26
Orientation 1 Un territoire marqué par sa culture et son patrimoine	27
Objectif 1 Intégrer la culture et la mise en valeur du patrimoine dans le développement de projets d'aménagement, d'habitation et de mobilité	28
Objectif 2 Impliquer la population et les partenaires locaux dans le développement culturel de leur territoire.....	29
Objectif 3 Concevoir des infrastructures et installations adaptées aux besoins des communautés	30

Objectif 4 Favoriser la requalification, la restauration et le maintien des actifs culturels et patrimoniaux de la Ville	31
Objectif 5 Consolider la présence des lieux de création et de diffusion sur le territoire.....	32
Orientation 2 Les Montréalaises et Montréalais au cœur d’une vie culturelle riche et engageante	34
Objectif 6 Favoriser un accès aux arts, à la culture et au patrimoine adapté aux besoins.....	35
Objectif 7 Encourager le déploiement d’activités artistiques, culturelles et patrimoniales hors des lieux traditionnels	36
Objectif 8 Favoriser une saine cohabitation avec une vie culturelle dynamique	37
Objectif 9 Mettre l’accent sur des activités culturelles hivernales et nocturnes.....	38
Orientation 3 Une ville partenaire de son cœur créatif	40
Objectif 10 Simplifier l’accès aux ressources et au financement	41
Objectif 11 Encourager la mise en commun des expertises et des ressources	42
Objectif 12 Être un diffuseur exemplaire.....	43
Orientation 4 Une métropole culturelle forte et vibrante.....	45
Objectif 13 Mobiliser les grands partenaires du développement culturel	46
Objectif 14 Promouvoir et incarner Montréal, métropole culturelle francophone d’envergure internationale	47
Objectif 15 Miser sur la vitalité artistique et culturelle pour un centre-ville attractif.....	48
Conclusion	50
Annexes.....	51
Annexe 1 – Comité de pilotage de la Politique de développement culturel	52
Annexe 2 – La place de la culture à la Ville de Montréal	54

Introduction

Pourquoi une politique de développement culturel?

Ancrage de l'identité collective, la culture donne vie à la vision du développement d'une ville. En tenant compte des dimensions sociales, environnementales et économiques, la culture agit comme un véritable moteur de transformation pour répondre aux grands enjeux urbains. Puissante force d'intégration sociale pour les individus et les communautés, elle contribue à la qualité de vie de la population.

Exprimant une vision commune, une politique de développement culturel met en lumière l'importance de la culture pour la collectivité et la positionne comme un levier majeur de développement territorial durable.

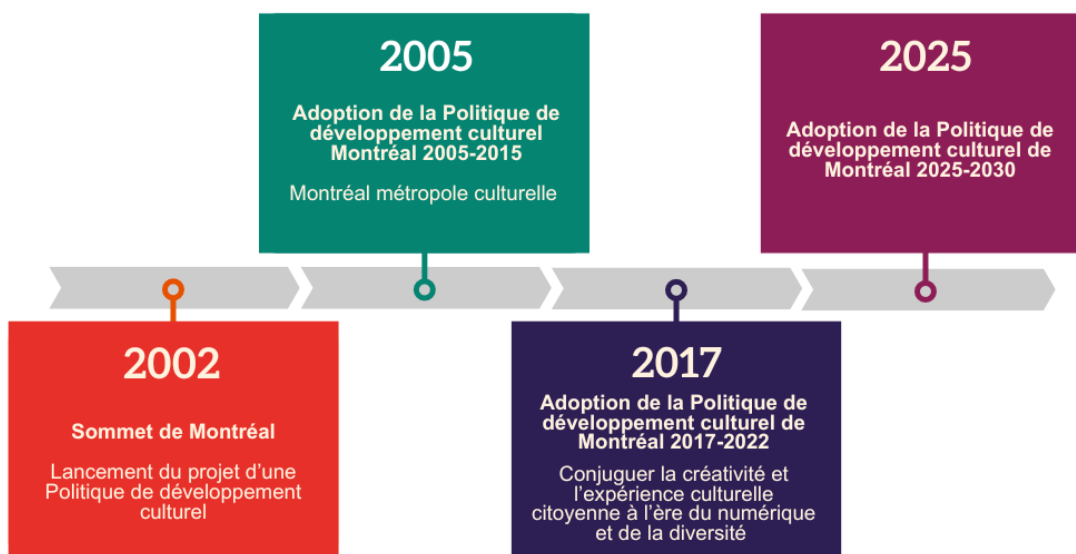
En ce sens, elle joue un rôle mobilisateur auprès du milieu culturel, des créatrices et créateurs, des artistes et des partenaires de tous les secteurs autour d'un projet commun inspirant, pouvant avoir d'importantes retombées à long terme sur la résilience et la cohésion.

Une politique de développement culturel offre un cadre pour façonner le développement et établir des priorités claires, au bénéfice de la population. En s'appuyant sur une fine connaissance du territoire et de ses enjeux, elle facilite la planification des activités culturelles municipales. Elle permet de concerter les actions pour plus de cohérence, de représentativité et d'accessibilité, et ce, afin d'offrir à l'ensemble de la collectivité des milieux de vie riches et stimulants.

Exprimant une vision commune, une politique de développement culturel met en lumière l'importance de la culture pour la collectivité et la positionne comme un levier majeur de développement territorial durable.

Cette nouvelle Politique de développement culturel de la Ville de Montréal favorisera donc la continuité du développement de notre métropole culturelle vibrante et métissée dont la renommée n'est plus à prouver.

L'historique des Politiques de développement culturel à Montréal



Rôles et responsabilités de la Ville en culture

La Ville de Montréal est responsable du développement culturel de son territoire et de l'accessibilité aux arts, à la culture et au patrimoine pour l'ensemble de ses citoyennes et citoyens. Selon les contextes, elle peut jouer les rôles suivants dans le domaine de la culture :

- **Affirmer un leadership** comme métropole culturelle en communiquant sa vision du développement du territoire, en mobilisant et en consultant les parties prenantes;
- **Financer** des actions qui contribuent au développement culturel et à la mise en valeur du patrimoine par des programmes, des appels à projets, des fonds et des partenariats;
- **Assurer la planification et la gestion** des équipements culturels municipaux, de l'occupation du domaine public, des réseaux culturels (bibliothèques et Maisons de la culture) et de l'offre culturelle municipale;
- **Collaborer** avec le milieu culturel et ses partenaires pour déployer une offre culturelle à la hauteur d'une métropole culturelle.

La responsabilité de la culture est confiée au Service de la culture et aux équipes Culture et Bibliothèques des arrondissements, en partenariat avec d'autres services et bureaux municipaux :

- Le Service de l'urbanisme et de la mobilité;
- Le Service du développement économique;
- Le Service de la diversité et de l'inclusion sociale;
- Le Service de la concertation des arrondissements et de l'expérience citoyenne;
- Le Service de la gestion et de la planification des immeubles;
- Le Service de la stratégie immobilière;
- Le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports;
- Espace pour la vie;
- Le Service de police de la Ville de Montréal;
- Le Service de sécurité incendie de Montréal;
- Le Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques;
- Le Bureau de la transition écologique et de la résilience;
- Le Bureau des relations gouvernementales et municipales;
- Le Bureau des relations internationales.

Le Service de la culture collabore également avec plusieurs divisions dans les arrondissements.

Champs d'action de la Ville de Montréal en culture

- Bibliothèques et Maisons de la culture;
- Festivals, événements culturels et événements publics;
- Espaces muséaux : Espace pour la vie, MEM – Centre des mémoires montréalaises, Maison Nivard-De Saint-Dizier, Musée de Lachine;

- Patrimoine (artistique, mise en valeur et patrimoine immatériel et mémoriel);
- Art public et design;
- Industries culturelles, créatives, cinématographiques et télévisuelles;
- Ateliers d'artistes et équipements, espaces et quartiers culturels;
- Médiation culturelle, loisir culturel et pratique artistique amateur.

Deux réseaux culturels : les Maisons de la culture et les Bibliothèques de Montréal

Les Maisons de la culture et les Bibliothèques de Montréal sont la colonne vertébrale du réseau culturel municipal. Présentes dans tous les arrondissements, elles incarnent l'accessibilité culturelle pour toute la population.

Maisons de la culture

Fondées sur des principes de démocratie, d'équité et d'inclusivité, les Maisons de la culture rendent accessibles les arts et la culture aux Montréalaises et Montréalais de tous horizons. Avec leurs partenaires locaux, elles invitent leurs communautés à participer à la vie culturelle de proximité et à contribuer à la vitalité des quartiers. Les Maisons forment un réseau solide et diversifié de 26 équipes culturelles sur le terrain. Ensemble, elles offrent un programme exceptionnel d'accès à la culture, permettant à Montréal de se démarquer parmi les plus grandes villes au monde.

Bibliothèques de Montréal

Les Bibliothèques de Montréal forment un réseau de bibliothèques publiques offrant un accès à la lecture, à l'information, au savoir, à la culture et au loisir dans les 19 arrondissements de la ville. Les Bibliothèques de Montréal sont des milieux de vie accueillants et accessibles. La population montréalaise, dans toutes ses diversités et tout au long de sa vie, y nourrit sa curiosité et s'y divertit grâce à une variété de collections, d'expériences, d'activités et d'occasions d'apprentissage. En favorisant la découverte et le partage, les Bibliothèques de

Montréal enrichissent le tissu social, renforcent la pensée critique, améliorent la qualité de vie et l'épanouissement individuel, se positionnant ainsi comme de véritables vecteurs de changement.

Partenaires du développement culturel montréalais

Le rôle que tiennent de nombreux partenaires dans le développement culturel du territoire est fondamental. Leur participation et leur engagement sont essentiels à la vitalité culturelle sur le territoire et à la renommée de Montréal comme métropole culturelle d'envergure internationale.

Organismes paramunicipaux

Deux organismes paramunicipaux bonifient les rôles et actions de la Ville en matière de culture : le musée Pointe-à-Callière et le Conseil des arts de Montréal.

Musée Pointe-à-Callière

Le musée Pointe-à-Callière a pour mission de mettre en valeur le patrimoine archéologique et historique de Montréal ainsi que de conserver les collections et les connaissances en la matière. Il tisse des liens avec les communautés locales de même qu'avec les réseaux régionaux, nationaux et internationaux préoccupés d'archéologie, d'histoire et d'urbanité.

Conseil des arts de Montréal (CAM)

Le Conseil des arts de Montréal est un acteur fondamental de l'écosystème culturel montréalais. À travers ses expertises, ses initiatives et ses programmes de financement, le CAM repère, accompagne, soutient et reconnaît la création, la production et la diffusion artistiques professionnelles.

Au provincial

À travers son ministère de la Culture et des Communications (MCC), le gouvernement du Québec s'engage activement en culture, notamment grâce à l'Entente de développement culturel de Montréal, qui vise à soutenir le développement et la vitalité culturelle de la métropole.

Soulignons aussi les partenaires suivants, qui contribuent par des programmes et projets spéciaux au développement culturel :

- Ministère de la Langue française (MLF);
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI);
- Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEI);
- Ministère du Tourisme (MTO);
- Secrétariat à la région métropolitaine du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (SRM-MAMH);
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ);
- Société de développement des entreprises culturelles (SODEC);
- Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

Au fédéral

Le gouvernement du Canada collabore avec la Ville de Montréal à travers son ministère du Patrimoine canadien. Soulignons aussi l'importance des partenaires suivants :

- Développement économique Canada;
- Conseil des arts du Canada;
- Office national du film du Canada (ONF);
- Société immobilière du Canada;
- Téléfilm Canada;
- Vieux-Port de Montréal.

Autres partenaires

La Ville fait partie de l'agglomération des villes reconstituées de l'île de Montréal et de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Celle-ci regroupe 82 municipalités qui collaborent à la planification et au développement communs de la grande région métropolitaine. Comme entités régionales, elles s'engagent dans plusieurs champs d'intervention, notamment en matière de culture et de patrimoine.

La Ville de Montréal participe – avec les autres grandes villes du Québec et du Canada ainsi qu'avec des partenaires régionaux, nationaux et internationaux

d'importance tels que des réseaux de villes – à faire avancer la cause de la culture d'ici et d'ailleurs.

Parmi les autres grands partenaires du développement culturel montréalais, citons aussi Culture Montréal, Héritage Montréal, le Partenariat du Quartier des spectacles, La Vitrine, Tourisme Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, les associations professionnelles sectorielles, les Sociétés de développement commercial (SDC), le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ), ainsi que Musées Montréal.

Enfin, il va de soi que sans l'apport essentiel des artistes et des organismes artistiques et culturels, la vitalité culturelle montréalaise ne serait pas celle qu'elle est.

Démarche

Consultations

Au printemps 2023, le Service de la culture de la Ville de Montréal a amorcé une démarche de réflexion et de consultation afin d'orienter la présente Politique à la lumière du bilan de la précédente. Un comité de pilotage composé de plusieurs personnes du secteur culturel et de la Ville a été mis sur pied et un sondage citoyen a été déployé. Des ateliers de consultation du milieu culturel et de ses partenaires ont été organisés sur sept thématiques : les territoires, la citoyenneté culturelle, le temps, la métropole, l'écosystème culturel montréalais, le cœur créatif et culture et réconciliation.

À partir d'un portrait de la population et de la culture à Montréal, ainsi que des tendances sociétales, ces thématiques ont été explorées à travers trois axes :

- Les arts et la culture pour améliorer la qualité de vie;
- Les arts et la culture pour contribuer à relever les grands défis climatiques, sociodémographiques et économiques d'aujourd'hui et de demain;
- Le soutien de l'écosystème culturel face au nouveau contexte postpandémique.

Des discussions et du sondage s'est dégagée une forte conviction :

La culture a le pouvoir d'améliorer la qualité de vie et de jouer un rôle majeur dans la résilience individuelle et collective.

Participation aux consultations

Sondage : plus de 1 150 répondantes et répondants

Ateliers : près de 400 participantes et participants

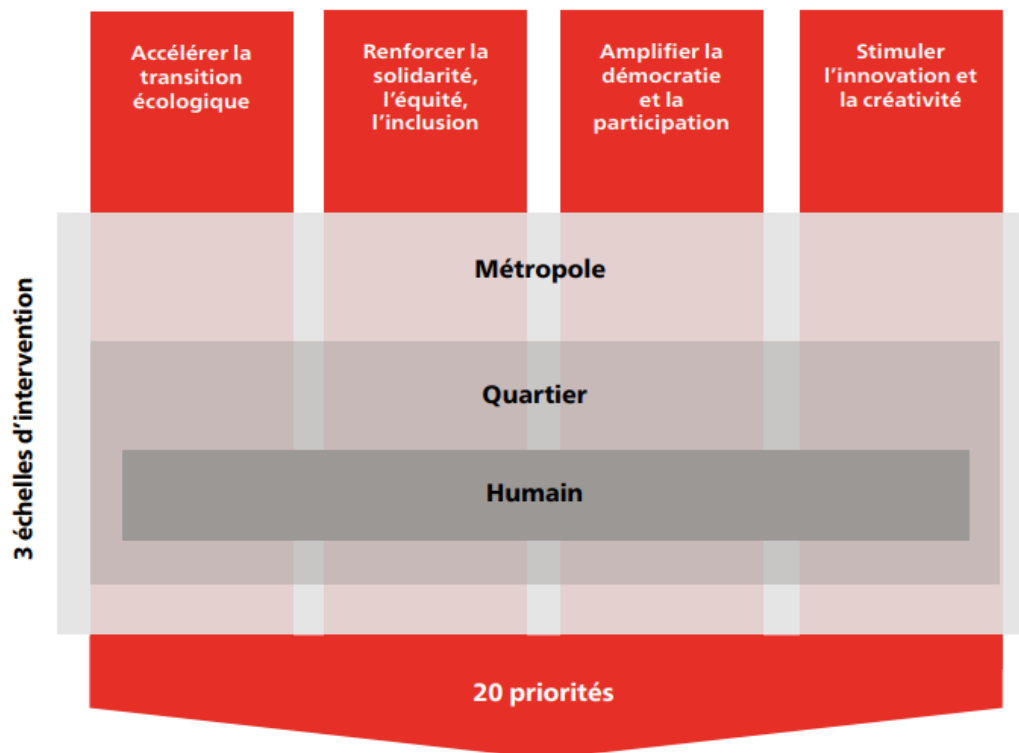
Une Politique cohérente avec les grandes orientations municipales

La Politique de développement culturel s'inscrit en cohérence avec les plans et politiques qui définissent les objectifs de la Ville de Montréal et orientent ses actions. Parmi ceux-là, le Plan stratégique Montréal 2030 figure en tête de lice.

Plan stratégique Montréal 2030

Premier plan stratégique de la Ville, adopté en 2021, le Plan stratégique Montréal 2030 décline une vision d'avenir en quatre grandes orientations et trois échelles d'intervention. La vision de la Politique de développement culturel se déploie sur ces trois échelles, toutes interreliées afin d'offrir une expérience culturelle complète.

4 orientations incontournables de Montréal 2030



Plans et politiques connexes

Plan d'urbanisme et de mobilité 2050

Le PUM 2050 oriente le développement territorial et les actions qui touchent les modes de vie et la qualité de vie, notamment en matière d'habitation, de développement économique, de transition écologique, d'environnement, de mobilité, de patrimoine et de culture.

Plan Climat 2020-2030

Ce plan trace la voie vers la réduction des émissions de GES d'au moins 55 % d'ici 2030 et la carboneutralité d'ici 2050 pour faire de Montréal une ville résiliente, inclusive et écologique.

Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones 2020-2025

Selon les principes de relations de gouvernement à gouvernement, de transversalité et de pérennité, cette stratégie définit sept grands axes pour renforcer les rapports de la Ville avec les nations et les partenaires autochtones.

Plan d'action Solidarité, équité, inclusion 2021-2025

Pilier essentiel d'une relance sociale inclusive, ce plan comprend 71 actions visant à réduire les inégalités sociales. Il constitue un engagement à trois échelles d'intervention (l'humain, le quartier et la métropole) auprès des populations vulnérables de tous horizons.

Plan d'action en matière de valorisation de la langue française 2021-2024

Sous le thème « Montréal, métropole francophone des Amériques », ce plan présente trois axes pour faire rayonner le français, dans le respect des droits des communautés culturelles, linguistiques et autochtones : l'exemplarité, la valorisation et l'inclusion.

Stratégie centre-ville 2030

Pour une relance durable du cœur économique et culturel du Québec, cette stratégie s'appuie sur trois grandes priorités de développement : mettre en valeur l'identité des quartiers, miser sur une mixité urbaine vibrante et créer des parcours verts, agréables et sécuritaires.

Politique de vie nocturne montréalaise

Cette Politique vise à soutenir les activités économiques et culturelles de la vie nocturne comme pilier important de l'identité créative, vivante et singulière de Montréal, au bénéfice de la population, tout en favorisant une cohabitation harmonieuse.

Agenda montréalais 2030 pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture

Levier de la transition écologique, l'Agenda est un projet de ville aspirationnel qui définit des priorités d'action visant à donner l'envie et les moyens de faire de la qualité à Montréal, en design et en architecture.

Politique du patrimoine

Dans l'idée d'encourager le développement d'une vision collective et d'une responsabilité partagée du patrimoine montréalais, la Politique du patrimoine vise à faire du patrimoine un levier de développement culturel, social et économique.

Prochaines étapes

Actuellement, le projet de Politique est soumis pour étude à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports où le public est invité à commenter et à déposer des mémoires. La version finale de la Politique sera complétée et adoptée au printemps 2025, pour ensuite se réaliser à travers un tableau de bord mis en œuvre par le Service de la culture, en collaboration avec ses partenaires. Une Entente de développement culturel avec le gouvernement du Québec est conditionnelle à son adoption par la Ville.

Constats et défis du contexte montréalais

La population montréalaise est en pleine transformation. Elle augmente, vieillit, se diversifie et fait face à de nouveaux défis sociaux, économiques et climatiques qui ont un impact direct sur l'aménagement du territoire, les services offerts et la qualité de vie.

D'un arrondissement à l'autre, les réalités sont souvent contrastées. Partout, la diversité des identités côtoie des enjeux sociaux comme la pauvreté, l'isolement, la crise du logement et l'itinérance. Montréal n'échappe pas aux grandes transformations sociales ni aux défis environnementaux et économiques qu'on observe à l'échelle planétaire : qu'il s'agisse des changements climatiques, de l'inflation, de crises sanitaires, ou de l'influence des algorithmes sur nos comportements.

Une politique de développement culturel efficace doit tenir compte de ces constats et des réalités propres à chaque génération pour être en mesure de rejoindre l'ensemble de la population.auprès des personnes âgées, la culture doit être particulièrement accessible, de manière à contrer les défis de mobilité qui pourraient les en éloigner et, ultimement, pour lutter contre l'isolement. En ce qui concerne les jeunes, il faut les encourager tôt dans la vie à s'intéresser à la culture, en portant une attention particulière aux questions de la désinformation et à la découvrabilité des contenus culturels d'ici.

Profil sociodémographique de la population montréalaise et tendances

Profil de la population

- 63 % sont des personnes immigrantes de 1^{re} ou 2^e génération, près de 175 nationalités représentées;
- 39 % sont des minorités visibles;
- 19 % de la population vit seule;
- Près de 86 % de la population est en mesure de s'exprimer couramment en français, dont 27 % ne parle que français et 59 % est bilingue en français et en anglais;
- 15 310 personnes se déclarent autochtones à Montréal, ce qui en fait la communauté autochtone la plus importante au Québec;
- Plus de 8 000 000 de touristes et 35 000 étudiants internationaux par année.

Inégalités sociales

- 13,6 % de la population souffre d'insécurité alimentaire;
- 19,2 % de la population vit sous le seuil de pauvreté; parmi elle, 39 % est issue de l'immigration et 46 % se dit issue de minorités visibles;
- Près de 14,2 % des ménages ont des besoins criants en logement;
- 200 000 logements n'ont pas accès à du transport collectif dans un rayon de 10 minutes (dont 40 % dans des secteurs défavorisés).

Forte augmentation de la population à prévoir

D'ici 2050, la population pourrait atteindre 2 109 000 personnes, une augmentation de 23 % par rapport à 2016. Ce qui entraînerait :

- Une augmentation des besoins en nouveaux logements;
- Une augmentation des besoins en écoles et en services, en équipements collectifs et en espaces publics de proximité;
- Une augmentation des besoins en transport collectif;

45 % de l'augmentation globale de la population s'effectuera chez les 65 ans et plus, qui sera plus importante que la population des 20 ans et moins.

Sources : Statistique Canada, [Recensement de la population 2021](#), Service de l'urbanisme et de la mobilité, *Projet de Ville : rêver le Montréal de 2050* (selon des données de 2016) et Tourisme Montréal, [Rapport annuel 2022](#).

Constats et défis du milieu culturel

Près de la moitié de la communauté artistique professionnelle québécoise travaille à Montréal dans ce secteur secoué ces dernières années par des changements sociaux et économiques et qui traverse une importante étape de transition. De nouveaux enjeux s'ajoutent aux défis de longue date de cet écosystème névralgique et énergique, mais néanmoins fragile.

Plus précisément, les artistes et les organismes culturels font face à des enjeux de précarité, de main-d'œuvre et de financement. La représentation de la diversité montréalaise en culture est également un défi, tout comme la visibilité et le rayonnement de l'offre culturelle locale, confrontée aux grandes plateformes de diffusion numérique et aux algorithmes. Finalement, une meilleure cohabitation est à développer entre la population et les lieux de diffusion privés, les tournages ainsi que les festivals et les événements.

Les artistes et les organismes culturels jouent un rôle central dans la vitalité culturelle du territoire. Au même titre qu'on le fait pour la population montréalaise, leurs défis doivent être pris en compte dans l'élaboration d'une politique de développement culturel ancrée dans la réalité.

Portrait statistique du milieu culturel

Main-d'œuvre montréalaise liée à la culture

- Montréal est une ville de choix pour la communauté artistique québécoise : en 2021, près de la moitié (48 %), soit 20 900 artistes et 91 000 travailleuses et travailleurs culturels y œuvrent;
- Le revenu d'emploi médian des artistes de profession est beaucoup moins élevé que celui des travailleuses et travailleurs de l'île, s'établissant à 17 400 \$ en 2020, soit la moitié du revenu d'emploi médian (35 600 \$);
- Les artistes de profession représentent 1,8 % de la main-d'œuvre montréalaise, un pourcentage bien supérieur aux moyennes québécoise (0,9 %) et canadienne (1,0 %);
- Plus largement, les 91 000 personnes travaillant dans le secteur des arts, de la culture et du patrimoine représentent 8 % de la population active de Montréal (1 148 000 personnes), soit près du double des moyennes québécoise (4,8 %) et canadienne (4,4 %).

Profil des artistes

- En 2021, plus de 6 artistes de profession sur 10 travaillent à titre indépendant, ce qui est cinq fois plus que pour l'ensemble de la main-d'œuvre montréalaise (14 %);
- Parmi les artistes de Montréal, 55 % ont un baccalauréat ou un grade supérieur, un pourcentage plus élevé que l'ensemble de la main-d'œuvre montréalaise (44 %);
- 15 % des artistes sont des personnes issues de groupes racisés, soit bien moins que le pourcentage de l'ensemble de la main-d'œuvre montréalaise (37 %);
- En 2019, la culture représentait un PIB de 4,696 M\$, soit 3,8 % du PIB total de Montréal.

Source : Hill Stratégies, [Profil statistique des artistes de Montréal en 2021](#) commandé par le Conseil des arts de Montréal.

Le projet de Politique

À la lumière de ces constats, du riche passé de la Ville de Montréal en matière de culture, de ses deux Politiques de développement culturel précédentes et des autres plans phares municipaux, cette Politique fait le choix de placer le citoyen au cœur de l'action culturelle municipale et invite à repenser la façon dont les acteurs culturels et les partenaires interagissent et développent la culture sur le territoire.

Elle se fonde sur cinq principes directeurs et s'articule autour de quatre orientations qui concrétisent la vision de la culture du Montréal d'aujourd'hui et de demain. À cela s'ajoutent des engagements envers les peuples autochtones et la langue française, auxquels la Ville de Montréal entend donner l'espace et l'attention nécessaires dans le développement culturel 2025-2030.

Vision

En 2030, les arts, la culture et le patrimoine ont renforcé le tissu social montréalais. Partout, dans tous les milieux de vie, ils reflètent notre diversité, notre richesse collective. Véritables connecteurs, ils jouent un rôle direct dans l'épanouissement, le rapprochement et la résilience des communautés ainsi que dans l'amélioration de la qualité de vie des Montréalaises et des Montréalais.

En 2030, les arts, la culture et le patrimoine sont des vecteurs de changement et de développement pour Montréal. La créativité, la collaboration et l'expérimentation sont au cœur des actions de la Ville pour relever les nombreux défis sociaux, climatiques et économiques auxquels elle fait face.

En 2030, Montréal a su réunir ses partenaires autour d'une vision commune d'une métropole culturelle francophone forte, rassembleuse et orientée vers l'avenir.

Principes directeurs

Les principes directeurs orientent la Politique de développement culturel, sa mise en application et la prise de décisions afin de garder le cap sur les objectifs et la vision.

5 principes directeurs transversaux :

- Identité montréalaise
- Accessibilité, inclusion et équité
- Transversalité et concertation
- Transition socioécologique
- Liberté d'expression artistique et intellectuelle

1. Identité montréalaise

Cosmopolite, attrayante et unique, l'identité montréalaise repose sur la richesse de son histoire, la diversité de sa population, le français comme langue commune et sa nordicité.

Aujourd'hui, Montréal est la première ville francophone en Amérique et la quatrième en importance dans le monde. Langue de partage et de rencontre dans l'espace public, le français agit comme vecteur de la construction d'une culture commune féconde.

Reflète de la richesse de sa population et mémoire de son évolution, le patrimoine de Montréal est un collage éclectique et contrasté, composé entre autres d'édifices institutionnels prestigieux, de rues emblématiques, de savoir-faire et de traditions, de quartiers populaires remplis d'histoires et d'une insularité qui participe à son identité.

Au rythme de ses saisons, Montréal offre à sa population des expériences et des ambiances variées, des occasions de vivre l'urbanité à travers une ville verte, une vie culturelle effervescente, des parcs emblématiques et un art de vivre typique qui passe par une gastronomie aussi vibrante que diversifiée. Son hiver froid et enneigé la distingue, marquant le quotidien d'une façon unique, autant que l'imaginaire et les récits.

À travers l'ensemble des interventions qu'elle engendrera, la Politique de développement culturel de Montréal révélera, valorisera et célébrera ce qui nous rassemble et nous caractérise.

Cosmopolite, attrayante et unique, l'identité montréalaise repose sur la richesse de son histoire, la diversité de sa population, le français comme langue commune et sa nordicité.

2. Accessibilité, inclusion et équité

Montréal est riche de sa diversité et sa population a des besoins variés. La ville doit être accessible pour toutes et tous. La culture a justement ce pouvoir de créer des environnements inclusifs, sécuritaires et accueillants pour que chaque Montréalaise et chaque Montréalais puisse se construire une vie stimulante et qui réponde à ses besoins.

Pour y arriver, l'équité territoriale est prioritaire. Notre développement culturel doit porter une attention particulière aux réalités de chaque quartier, notamment ceux étant identifiés comme plus vulnérables.

La culture doit être présente au quotidien et à proximité. Elle doit être abordable, inclusive et s'exprimer de diverses façons pour rejoindre la diversité de la population.

Pour une meilleure représentativité et une plus grande fréquentation par toutes et tous, les installations et l'offre culturelles doivent prendre en compte les populations et leurs besoins. En ce sens, la Ville applique dans ses actions les principes d'accessibilité universelle et l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) pour prévenir toutes formes de discriminations et s'assurer que les services municipaux soient inclusifs et accessibles.

L'équité territoriale est prioritaire. Notre développement culturel doit porter une attention particulière aux réalités de chaque quartier, notamment ceux étant identifiés comme plus vulnérables.

3. Transversalité et concertation

Pour trouver des solutions à des problèmes nouveaux et complexes, particulièrement dans le contexte postpandémique, Montréal et ses partenaires doivent faire appel à la force de la collaboration, selon une vision globale des grands enjeux.

Facteurs de réussite essentiels, la transversalité et la concertation agiront comme leviers pour ancrer la culture dans le développement du territoire de Montréal. Pour mettre à contribution des points de vue et expertises de tous horizons, la Ville souhaite renforcer sa collaboration avec l'écosystème culturel, la population et des partenaires de divers secteurs. Pour mobiliser tous ces acteurs, le leadership de Montréal est crucial.

L'expérimentation, la cocréation et la mutualisation de stratégies et de ressources sont des avenues à explorer ensemble pour améliorer les façons de faire, s'adapter aux nouvelles réalités et augmenter la portée des actions.

Facteurs de réussite essentiels, la transversalité et la concertation agiront comme leviers pour ancrer la culture dans le développement du territoire de Montréal.

4. Transition socioécologique

Devant l'urgence climatique, les villes doivent plus que jamais orienter leurs actions vers la transition écologique et la résilience. Cette transition doit se faire avec la population, en prévoyant des mesures qui privilégient la justice sociale.

Les arts, la culture et le patrimoine sont des leviers importants dans la transition socioécologique. Ils permettent de réduire considérablement notre empreinte en

favorisant la sauvegarde et la mise en valeur de bâtiments ou encore en privilégiant l'économie circulaire, notamment dans les bibliothèques. Force transformatrice puissante, la culture est aussi un vecteur de changement par sa capacité à rassembler, à sensibiliser et à faire rêver pour stimuler le pouvoir d'agir des citoyennes et des citoyens. La création et la parole des artistes jouent un rôle essentiel dans l'imagination d'un monde durable.

Force transformatrice puissante, la culture est aussi un vecteur de changement par sa capacité à rassembler, à sensibiliser et à faire rêver pour stimuler le pouvoir d'agir des citoyennes et des citoyens.

5. Liberté d'expression artistique et intellectuelle

Avec notamment les enjeux de découvrabilité, de l'intelligence artificielle et de la désinformation, la polarisation gagne du terrain et la liberté d'expression artistique et intellectuelle peuvent s'en trouver mises à l'épreuve. Une saine société souhaite pourtant entendre et lire des voix multiples pour se faire une opinion éclairée. Les créatrices et créateurs et les artistes doivent pouvoir s'exprimer librement à partir de leurs perspectives et de leurs valeurs.

À l'abri de toute forme de censure ou de pressions, la Ville cherche donc à favoriser la diffusion d'œuvres, de collections et de propositions artistiques qui reflètent la diversité des points de vue et font réfléchir, stimulant ainsi la tolérance, l'empathie et une compréhension plus nuancée de notre monde.

Enfin, les processus de sélection de la Ville sont fondés sur la rigueur, l'expertise et l'efficacité. Les choix et les attributions de fonds publics se font dans le respect de l'indépendance, de l'impartialité et de la transparence.

La Ville cherche à favoriser la diffusion d'œuvres, de collections et de propositions artistiques qui reflètent la diversité des points de vue et font réfléchir, stimulant ainsi la tolérance, l'empathie et une compréhension plus nuancée de notre monde.

Engagements envers les peuples autochtones

Habitée depuis des millénaires par les nations autochtones, Montréal ou Tiohtià:ke, « là où les courants se séparent et se rencontrent » en kanien'kéha (mohawk), est depuis longtemps un carrefour de transmission des pratiques artistiques et des savoirs culturels.

À travers l'histoire, les chaînes de transmission culturelles et linguistiques ont été rompues et sont à reconstruire. Dans sa Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones 2020-2025, la Ville a établi plusieurs priorités pour participer à un rattrapage culturel, linguistique, politique et économique.

En culture, elle poursuivra ses actions et ses collaborations avec les artistes et les organismes autochtones pour assurer une meilleure visibilité des cultures autochtones dans les installations, programmations et espaces publics.

La Ville souhaite également accorder une plus grande place aux expertises autochtones dans le développement de projets qui leur ressemblent. En ce sens, la Ville mettra sur pied une gouvernance sur la culture et le patrimoine avec des organismes autochtones composés d'acteurs de différents secteurs. Son rôle sera d'accompagner la mise en œuvre de la Politique de développement culturel et le développement de projets structurants par et pour ces communautés.

Exemples de projets

- Développement d'initiatives artistiques et culturelles par et pour les communautés autochtones;
- Visibilité de l'identité autochtone dans la ville – toponymie, murales, art public, marqueurs autochtones dans les quartiers;
- Projets de mobilier urbain et d'occupation du domaine public pour des manifestations culturelles et traditionnelles autochtones.

Engagements envers la langue française

Fédératrice de l'identité collective, la langue française réunit les Montréalaises et Montréalais, tel un lieu de rencontre où la population peut se raconter, se construire un récit partagé, une appartenance, pour une cohésion porteuse.

Le français constitue un important véhicule d'accès et de transmission de la culture, pour que celle-ci demeure forte, unie et fière. Et inversement, la culture est un levier de valorisation et d'appréciation de la langue française. Au-delà des actions de la Ville, toutes et tous ont un rôle à jouer au quotidien pour la faire vivre, rayonner et aimer. L'apport des francophiles est un précieux atout pour révéler la beauté et la richesse de la culture francophone et favoriser sa transmission.

Comme métropole francophone des Amériques, la Ville s'engage activement à contribuer à la vitalité et à la valorisation de la langue française à travers ses programmes de soutien au développement culturel, ses projets et ses initiatives auprès du milieu culturel et de la population.

Exemples de projets

- Projets artistiques et culturels mettant en valeur la langue française dans l'espace public, que ce soit grâce à l'art public et mural, aux festivals, aux aménagements ou encore à la toponymie;
- Programmation d'activités de valorisation de la langue française auprès des jeunes et des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes dans les Maisons de la culture, les bibliothèques et d'autres lieux;
- Mise en valeur d'activités et de projets de valorisation de la langue française et de francisation.

Orientation 1

Un territoire marqué par sa culture et son patrimoine

De Pierrefonds-Roxboro à Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Nord à Ville-Marie, Montréal s'étend sur un territoire de 366 kilomètres carrés. On le reconnaît par la diversité de ses milieux de vie, son insularité, son centre-ville dynamique, sa montagne emblématique et son centre historique : le Vieux-Montréal. Ces traits distinctifs contribuent à créer des expériences variées, recherchées tant par la population que par les touristes.

Pour favoriser l'équité territoriale, Montréal souhaite ancrer les arts, la culture et le patrimoine sur tout son territoire, en accordant une attention particulière aux quartiers plus vulnérables, dont ceux qui ont un faible accès à la culture. En tant que porteurs d'identité et vecteurs de développement, les arts, la culture et le patrimoine contribuent à la cohésion sociale et à la qualité de vie.

Les populations et les partenaires locaux doivent être impliqués dans la réflexion et la planification, de façon à ce que le développement culturel de leur territoire se fasse selon leurs besoins, qui évoluent dans le temps. La Ville doit prioriser la réutilisation des infrastructures existantes, consolider la présence des lieux de diffusion et de création comme les ateliers d'artistes, et réaffirmer l'importance des Maisons de la culture, des bibliothèques et des musées municipaux, tous essentiels pour les communautés, tant citoyennes qu'artistiques.

Objectif 1

Intégrer la culture et la mise en valeur du patrimoine dans le développement de projets d'aménagement, d'habitation et de mobilité

Au cours des prochaines années, la forte croissance et la densification de la population entraîneront une augmentation des besoins en services, en équipements collectifs et en aménagement. Or, la présence d'équipements, d'installations et d'espaces culturels ainsi que de bâtiments patrimoniaux et d'œuvres d'art public contribue directement à la vitalité des quartiers et au succès des projets d'aménagement, d'habitation et de mobilité. Pour amplifier leur impact, il faut savoir bien les intégrer.

Pour les secteurs en développement ou en revitalisation, par exemple l'Est de Montréal, le quartier Namur-Hippodrome, le Corridor de la rue Jean-Talon et le secteur Bridge-Bonaventure, il est important de planifier les apports culturels en amont, en même temps que les autres composantes d'aménagement. Une telle vision d'ensemble permettra de créer des milieux de vie dynamiques et accueillants, puis de s'adapter aux nouveaux usages en cours de route. Cette planification se fera aussi en synergie avec une démarche de vitalité culturelle des quartiers impliquant les arrondissements et les populations locales ainsi que les secteurs économique, communautaire et scolaire.

Exemples d'actions en cours et à venir :

- Indice d'équité des milieux de vie : ciblage de secteurs plus vulnérables à prioriser pour assurer un accès de proximité à des activités et services culturels sur l'ensemble du territoire, notamment les Quartiers inclusifs et résilients (QIR);
- Aménagement culturel du territoire, via des programmes qui permettent d'intervenir dès le début de la planification :
 - Programme Rénovation, Agrandissement et Construction (RAC) des bibliothèques;
 - Programme de soutien aux équipements culturels municipaux
 - Concours en art public;
- Mise en valeur du patrimoine : projets d'aménagement du domaine public, notamment en milieu patrimonial;

- Création d'un indice pour mesurer et illustrer la vitalité culturelle sur le territoire et permettre une meilleure convergence et priorisation des actions en culture. Ce nouvel outil viendra compléter l'indice d'équité des milieux de vie.

Objectif 2

Impliquer la population et les partenaires locaux dans le développement culturel de leur territoire

L'engagement des communautés et la participation aux prises de décisions renforcent la résilience et le sentiment d'appartenance au milieu de vie. L'implication citoyenne et des intervenants du territoire (par exemple les organismes culturels et communautaires, les écoles, les commerces, etc.) constituent un important moteur de la vitalité culturelle dans les arrondissements. Une telle approche collaborative mobilise des expertises et des points de vue variés et complémentaires, contribuant ainsi à répondre à des besoins tout aussi diversifiés. Elle permet de créer une synergie locale entre toutes les parties prenantes et d'inclure la parole citoyenne aux réflexions sur la vision de la culture dans la ville.

Pour stimuler et accompagner la participation locale dans le développement culturel du territoire, le Service de la culture renforcera la Stratégie de soutien à la vitalité culturelle des quartiers, en collaboration avec les arrondissements.

Exemples d'actions en cours et à venir :

- Mise en valeur de la parole citoyenne et développement de l'engagement citoyen :
 - Consultations citoyennes;
 - Médiation culturelle;
 - Initiatives citoyennes locales;
- Planification en collaboration avec les partenaires locaux :
 - Projets de codéveloppement avec les milieux;
 - Concertation à travers différentes instances locales;

- Initiatives de gouvernance locales, comme le Comité d'action des citoyennes et citoyens de Verdun ou le Comité du quartier culturel des Faubourgs.

Objectif 3

Concevoir des infrastructures et installations adaptées aux besoins des communautés

Les enjeux et les besoins changent, nos modes de vie et nos habitudes de consommation se transforment, et nos infrastructures et installations culturelles doivent s'adapter. Des événements comme la pandémie ont révélé de nouveaux usages des espaces, qui n'avaient pas forcément été envisagés dans leur conception initiale. On peut penser par exemple à des espaces collectifs pour le travail et la socialisation ou encore à des installations pour la pratique artistique amateur et spontanée.

Les infrastructures de la Ville comme les Maisons de la culture et les bibliothèques se positionnent comme véritables tiers lieux, des extensions du chez-soi, où les utilisations dépassent la fonction principale en répondant à une diversité de besoins. Elles doivent être conçues avec agilité pour demeurer flexibles et contribuer à une expérience de qualité pour les citoyennes et citoyens.

Exemples d'actions en cours et à venir :

- Concours d'architecture dans le cadre du Programme de soutien aux équipements culturels municipaux et de Rénovation, Agrandissement et Construction (RAC) des bibliothèques, avec des critères tels que :
 - la fonctionnalité et l'accessibilité;
 - l'adaptabilité au quotidien;
 - la flexibilité à moyen et long termes;
 - la qualité et la richesse de l'expérience offerte (ambiance, lumière, confort, socialisation, appropriation des lieux);

- Infrastructures et installations misant sur la durabilité, la créativité et l'innovation, en cohérence avec l'Agenda montréalais 2030 pour la qualité et l'exemplarité en design et en architecture. La bibliothèque Maisonneuve, le Théâtre de Verdure, l'Insectarium, l'esplanade Tranquille du Quartier des spectacles, les nouvelles places publiques comme la Place des Montréalaises ont été conçus selon ces critères.

Objectif 4

Favoriser la requalification, la restauration et le maintien des actifs culturels et patrimoniaux de la Ville

Le parc immobilier de la Ville est vieillissant, et la surchauffe du marché de la construction, l'inflation et les enjeux climatiques nous l'indiquent clairement : nous devons faire les choses différemment. Il faut améliorer la planification du maintien des infrastructures culturelles de la Ville et reconvertir les bâtiments existants s'ils ne répondent plus aux besoins actuels de la population.

À l'exception des déserts culturels où de nouvelles constructions sont nécessaires, la Ville priorisera la requalification, le maintien, la restauration et le réaménagement de ses actifs culturels. Les interventions seront engagées dans un souci environnemental de conservation et de valorisation du patrimoine, en plus de permettre des usages évolutifs.

En outre, pour une meilleure résilience face aux changements climatiques et afin de réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES, les travaux de réaménagement et de restauration des bâtiments se feront en conformité avec le Plan climat.

Exemples d'actions en cours et à venir :

- Mise en œuvre d'une stratégie immobilière pour la conservation et la mise en valeur de bâtiments patrimoniaux municipaux;
- Programme d'aide à la restauration des immeubles municipaux patrimoniaux;
- Préservation et mise en valeur des ressources archéologiques (domaine public et propriétés de la Ville);
- Soutien des initiatives d'occupation temporaire ou transitoire et de réutilisation adaptative des actifs de la Ville;
- Restauration et entretien des œuvres de la collection d'art public de la Ville dans un souci de préservation du patrimoine et d'accessibilité de l'art dans les espaces publics.

Objectif 5

Consolider la présence des lieux de création et de diffusion sur le territoire

Essentielle à la vitalité culturelle, la présence des artistes et d'espaces de création et de diffusion sur le territoire contribue grandement à la renommée de Montréal comme métropole culturelle.

Toutefois, les enjeux de cohabitation avec le voisinage et l'augmentation des coûts des loyers et des propriétés font en sorte que les risques de fermetures ou de départs sont à considérer.

En collaboration avec les partenaires de la Ville, des solutions structurantes seront déployées pour maintenir cette présence à Montréal.

Exemples d'actions en cours et à venir :

- Subvention aux artistes en arts visuels et en métiers d'art (avec le soutien du Conseil des arts de Montréal);
- Résidences d'artistes dans les Maisons de la culture : soutien à la création, à la relève et à la diversité artistique;
- Accompagnement pour la mise sur pied de projets immobiliers culturels (avec le soutien du Conseil des arts de Montréal);
- Soutien à la rénovation de bâtiments accueillant des ateliers d'artistes (avec le soutien du ministère de la Culture et des Communications et du Service du développement économique);
- Renouvellement du plan d'action pour le développement et la protection des ateliers d'artistes (avec le soutien du Conseil des arts de Montréal);
- Adoption de la Politique de la vie nocturne montréalaise et proposition de programmes de soutien aux lieux de diffusion privés, - par exemple en matière d'insonorisation - pour favoriser la cohabitation harmonieuse;
- Assouplissement des usages autorisés pour encourager la requalification d'immeubles patrimoniaux à des fins culturelles, notamment des lieux de culte et des ensembles institutionnels (PUM 2050);
- Bonification du Programme d'aide à la restauration et à la rénovation des bâtiments patrimoniaux (soutien aux organismes culturels propriétaires pour la restauration d'immeubles patrimoniaux).

Orientation 2

Les Montréalaises et Montréalais au cœur d'une vie culturelle riche et engageante

Puissant liant social, la culture renforce la cohésion et la résilience des populations, en plus de nourrir l'expérience citoyenne individuelle et collective. Elle a le pouvoir de refléter les identités multiples pour favoriser l'inclusion et de contribuer à la qualité de vie dans tous les milieux en créant des occasions de rencontres, d'apprentissage et de développement.

Pour offrir une expérience culturelle engageante qui attire une participation active des communautés, il faut d'abord être à l'écoute des besoins des Montréalaises et Montréalais. C'est lorsqu'elle est accessible et adaptée à ses publics que la culture joue le mieux son rôle de connecteur. Pour être accessible, la culture doit aussi sortir des lieux de diffusion traditionnels et aller rejoindre les gens dans leur quotidien, là où ils se trouvent. Qui dit richesse culturelle dit aussi étendre l'offre à l'année, été comme hiver, jour et nuit. Et si les nuits montréalaises sont un incontournable pour les arts et la culture, il faut bien sûr assurer une cohabitation harmonieuse avec cette vie nocturne.

Objectif 6

Favoriser un accès aux arts, à la culture et au patrimoine adapté aux besoins

Par leur capacité à renforcer le tissu social, les arts, la culture et le patrimoine jouent un rôle important dans les milieux de vie. À travers ses champs d'action culturels diversifiés – pratique artistique amateur, art public, bibliothèques, Maisons de la culture, espaces muséaux, médiation culturelle, festivals et événements, etc. – la Ville a le pouvoir de favoriser une meilleure accessibilité à la culture.

Pour rejoindre l'ensemble de la population et répondre aux différents besoins culturels, éducatifs et sociaux, la Ville collaborera avec des partenaires du milieu communautaire, scolaire et de la recherche, notamment. Elle mettra sur des activités axées sur la participation, l'apprentissage, la sensibilisation et les rencontres.

Exemples d'actions en cours et à venir :

- Consolidation de la mission des Maisons de la culture de créer un accès vers les arts et la culture dans chaque quartier : démarches et programmations inclusives, tournées d'artistes autochtones, résidences artistiques, activités de médiation culturelle, dialogues interculturels et pratiques innovantes;
- Festivals et événements : offre abondante de programmations extérieures gratuites;
- Nouvelles œuvres d'art public pour permettre au plus grand nombre de côtoyer l'art au quotidien;
- Poursuite et bonification des activités des bibliothèques : accès aux collections, prêt d'objets, fabricathèques, activités de francisation, lutte contre la fracture numérique et la désinformation, ateliers zéro-gaspillage alimentaire et espaces de travail collectif;
- Expositions permanentes et temporaires du MEM – Centre des mémoires montréalaises, musée fondé sur la prise de parole citoyenne afin de mettre en valeur les identités montréalaises;

- Refonte des programmes municipaux d'accessibilité à la culture en vue de mettre en place une stratégie de développement culturel en collaboration avec les arrondissements;
- Renforcement de la visibilité et de la complémentarité des Maisons de la culture, des bibliothèques et des musées municipaux.

Objectif 7

Encourager le déploiement d'activités artistiques, culturelles et patrimoniales hors des lieux traditionnels

Dans certains quartiers, les lieux culturels sont éloignés des résidences et difficiles d'accès en transport collectif. Les activités artistiques, culturelles et patrimoniales hors les murs sont donc une solution à privilégier pour faciliter leur accès, briser l'isolement et favoriser l'inclusion tout en bonifiant la qualité de vie.

Pour d'autres quartiers où les lieux culturels sont à proximité, le défi se situe parfois dans leur visibilité. Les activités hors les murs sont alors une façon de les faire connaître et de rejoindre les gens autrement, dans leur quotidien.

Dans les parcs et les ruelles, sur les placettes et les artères commerciales, ou encore sur le terrain des écoles ou des CLSC, les arrondissements planifient chaque année des activités culturelles qui reflètent leurs communautés, en collaboration avec des organismes culturels et des partenaires locaux d'autres secteurs. Spectacles, parcours d'art public, mural et numérique, ateliers d'expérimentation et expositions continueront de se multiplier sur le territoire, en complémentarité avec les programmations des lieux culturels traditionnels.

Exemples d'actions en cours et à venir :

- Activités gratuites dans les parcs : théâtre ambulant La Roulotte, Concerts Campbell et Théâtre de Verdure;
- Espace pour la vie et son projet La Nature près de chez vous qui propose des activités à l'extérieur des musées pour faciliter l'accès aux sciences de la nature, en faisant par exemple une tournée dans les événements et lieux publics, en offrant des ateliers gratuitement aux organismes communautaires, aux arrondissements et aux établissements d'intégration et de francisation;
- Activités de médiation culturelle et de pratique artistique amateur qui misent sur la participation citoyenne en se déployant directement dans le quotidien des gens : en CHSLD, au sein d'organismes communautaires, dans les espaces publics, les écoles, etc.;
- Opération patrimoine Montréal continue de célébrer le patrimoine montréalais sous toutes ses formes et sensibilise la population à l'importance de le protéger;
- Activités de médiation dans les parcs favorisant la rencontre entre les livres et les enfants.

Objectif 8

Favoriser une saine cohabitation avec une vie culturelle dynamique

Au centre-ville et ailleurs, les festivals et événements ainsi que l'offre culturelle nocturne stimulent la vitalité culturelle, sociale et économique, en plus de renforcer l'accès à la culture dans les quartiers plus éloignés.

Espaces culturels importants pour leurs retombées économiques, leur attractivité et leur potentiel de rassemblement, les lieux de diffusion privés valorisent une vie culturelle dynamique et décentralisée, les artistes locaux, le patrimoine et la vie nocturne de Montréal. Comme pour les festivals et les

tournages, leurs horaires variables et leur proximité avec des résidences peuvent parfois compliquer la cohabitation.

Pour faciliter les relations avec les résidentes et résidents, la Ville misera sur une planification concertée des activités avec toutes les parties prenantes.

Exemples d'actions en cours et à venir :

- Renforcement de la collaboration entre les organisateurs d'événements et la Ville afin de favoriser des communications ciblées et transparentes et de limiter les nuisances;
- Accueil de tournages : travail direct du Bureau du cinéma et de la télévision de Montréal auprès des communautés locales pour améliorer l'acceptabilité sociale;
- Nuisance sonore et tournages verts : utilisation de génératrices électriques à batteries et d'une alimentation électrique (sensibilisation auprès des producteurs);
- Politique de la vie nocturne montréalaise et mobilisation de l'ensemble des parties prenantes pour une meilleure gestion collaborative du domaine public :
 - prévention des méfaits;
 - accès facilité à des zones éloignées des lieux de résidences.

Objectif 9

Mettre l'accent sur des activités culturelles hivernales et nocturnes

L'hiver est partie intégrante de notre identité montréalaise et de notre quotidien. Pour faire vivre et apprécier pleinement cette nordicité, la Ville souhaite multiplier les occasions de se rassembler et de s'amuser pendant cette période où le sentiment d'isolement se fait sentir davantage. Ces initiatives de mise en valeur de la saison hivernale permettront également de stimuler le tourisme à l'année.

Exemples d'actions en cours et à venir :

- Stratégie hivernale d'animation et d'attraction urbaine dans le cadre de la Stratégie centre-ville;
- Programmation d'activités artistiques et culturelles hivernales dans les espaces publics en arrondissements;
- Prêt d'équipement sportif dans les bibliothèques.

Au même titre que des grandes villes comme Berlin, Amsterdam et Sydney, Montréal est reconnue pour sa vie culturelle nocturne. Leviers importants de vitalité économique et culturelle durable, ses activités nocturnes seront soutenues et développées, tout en tenant compte de la cohabitation et de la sécurité.

Exemples d'actions en cours et à venir :

- Politique de la vie nocturne montréalaise, déployée en collaboration avec un ensemble de parties prenantes;
- Création de zones de vitalité nocturne, dans des secteurs propices à la tenue d'activités économiques et culturelles (zones circonscrites par les arrondissements, de concert avec la population et les organismes locaux);
- Adaptation, simplification et harmonisation des cadres réglementaires entourant les activités nocturnes;
- Instauration d'un modèle adapté et agile de gouvernance de la vie nocturne, pour coordonner les domaines d'expertise des services municipaux, des arrondissements et des partenaires.

Orientation 3

Une ville partenaire de son cœur créatif

Sans les artistes, les organismes et l'entrepreneuriat culturel, les esprits créatifs et créateurs, la culture n'existe pas. Et pourtant, il est primordial d'avoir une communauté créative forte et représentative, qui vit et travaille à Montréal, ancrée dans son milieu. Parce qu'elle est essentielle à la vitalité culturelle, la Ville fait tout en son pouvoir pour en favoriser le développement.

Collectivement, nous devons répondre aux enjeux de précarité, de représentation, de main-d'œuvre, de financement, de visibilité et de cohabitation qui touchent le secteur culturel. La Ville et le Conseil des arts de Montréal poursuivront leur étroite collaboration et utiliseront leurs leviers et leur leadership pour réunir leurs partenaires, en vue de trouver des solutions concertées à ces enjeux.

Afin d'être une ville attrayante et accueillante pour les artistes de tous horizons, Montréal doit se faire partenaire de son cœur créatif. Elle entend faciliter l'accès aux ressources et au financement, favoriser la mise en commun des expertises et agir en diffuseur exemplaire pour le milieu culturel.

Objectif 10

Simplifier l'accès aux ressources et au financement

La Ville compte plusieurs programmes, différentes formes d'aides et fonds offerts aux organismes culturels et gérés par différentes équipes du Service de la culture, du Conseil des arts de Montréal et des arrondissements. S'ils représentent un levier pour le développement culturel du territoire et sa vitalité, le processus de dépôt de projets est souvent complexe et demande une reddition de comptes exigeante.

Pour aider les organismes et les artistes, la Ville simplifiera ses processus en fonction des soutiens accordés. Elle renforcera également l'accompagnement par des initiatives qui seront aussi l'occasion de mieux faire connaître et comprendre les programmes de la Ville.

Exemples d'actions en cours et à venir :

- Séances d'information et développement d'outils pour faciliter le dépôt de projets;
- Activités de réseautage et d'échange avec les équipes culturelles de la Ville, des organismes et des partenaires;
- Concertation entre la Ville et les bailleurs de fonds pour assurer une plus grande complémentarité et portée des soutiens offerts au milieu;
- Accompagnement des artistes et repérage de nouvelles clientèles artistiques qui n'ont pas encore accès aux ressources et au financement (Conseil des arts de Montréal);
- Amélioration de l'accessibilité à des données ou des études actuelles sur le secteur culturel et artistique montréalais;
- Allègement des processus dans le cadre de la refonte de programmes de financement.

Objectif 11

Encourager la mise en commun des expertises et des ressources

Avec les enjeux de financement liés à l'augmentation des coûts et la pénurie de main-d'œuvre, la mutualisation des ressources et des expertises est une solution à envisager pour augmenter la portée des projets et contribuer à la résilience de l'écosystème culturel. Une telle approche intégrée permet aussi de stimuler la vitalité culturelle en offrant des occasions d'expérimentation et de codéveloppement, de l'idéation jusqu'à la mise en œuvre.

Selon les besoins des secteurs culturels, la Ville mobilisera les parties prenantes et exercera un leadership dans la concertation, en identifiant les rôles dans un souci de complémentarité, d'échange d'expertises, d'amélioration des façons de faire et de mise en œuvre partagée des stratégies.

Exemples d'actions en cours et à venir :

- Attention particulière portée aux efforts de mutualisation des organismes et aux collaborations intersectorielles en vue de développer de nouvelles opportunités;
- Stratégie de développement en loisir culturel et en pratique artistique amateur, conçue avec une approche concertée et le leadership de la Ville;
- Stratégie concertée de développement et de soutien au milieu muséal montréalais, conçue avec une approche concertée et le leadership de la Ville;
- Mise en place de projets pilotes pour favoriser la mutualisation.

Objectif 12

Être un diffuseur exemplaire

Les artistes jouent un rôle essentiel dans l'enrichissement de notre société et leur travail doit être reconnu à sa juste mesure. Sur la base de ses principes d'équité et d'inclusion, la Ville souhaite reconnaître la valeur culturelle de ce cœur créatif sur son territoire en agissant comme un diffuseur exemplaire.

La Ville poursuivra également ses engagements contre le racisme et les discriminations systémiques, selon les recommandations du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Elle s'assurera aussi, à travers ses pratiques et ses activités, de favoriser l'inclusion et la représentation du plus grand nombre.

Exemples d'actions en cours et à venir :

- Programmation d'activités reflétant la diversité culturelle et la mettant en valeur (variété d'expressions artistiques, artistes autochtones et de la diversité) sur l'ensemble du territoire;
- Pratiques exemplaires dans les Maisons de la culture :
 - conditions d'accueil exemplaires qui respectent les normes professionnelles ainsi que l'expérience des artistes, de la technique, des équipes et du public;
- Poursuite du programme du CAM en Tournée qui permet la présentation et la circulation d'œuvres de qualité sur l'ensemble du territoire;
- Enrichissement de la collection municipale d'art public, une vitrine pour faire découvrir l'art, les artistes et leur lien avec le territoire;
- Droit d'auteur : poursuite du travail sur le respect du concept artistique;
- Valorisation de la scène indépendante et émergente;
- Augmentation de certains budgets de programmation des Maisons de la culture pour :
 - rester en adéquation avec le milieu;

- offrir une rémunération en cohérence avec les associations professionnelles;
- enrichir la diversité des propositions artistiques offertes au public.

La Ville s'engage également à être un diffuseur écoresponsable à travers ses activités, notamment en renforçant ses efforts pour diminuer les émissions de GES.

Exemples d'actions en cours et à venir :

- Accréditation de la majorité des salles du réseau des Maisons de la culture comme scènes écoresponsables;
- Développement des activités de sensibilisation axées sur la transition écologique;
- Soutien du CAM aux organismes artistiques qui :
 - s'orientent vers une transition écologique;
 - outillent le secteur culturel sur le sujet;
 - développent un projet intégrant de bonnes pratiques environnementales.

Orientation 4

Une métropole culturelle forte et vibrante

Métropole culturelle francophone de premier plan, Montréal a tout ce qu'il faut pour agir comme leader dans la mobilisation de ses partenaires locaux, nationaux et internationaux autour de l'objectif commun d'affronter les grands défis urbains. Fédératrice et tournée vers l'avenir, elle porte une vision globale des enjeux culturels et sociaux. À travers ses actions et ses réseaux, elle consolide sa force, son rayonnement et sa vitalité.

Montréal doit faire face aux défis de visibilité des contenus culturels locaux et de rayonnement international ainsi qu'aux enjeux de financement de son écosystème culturel. Il faut pour cela aborder les grands dossiers autrement, afin d'y répondre en concertation avec les parties prenantes, selon une approche intégrée. Montréal entend rallier les partenaires du développement culturel autour d'une vision commune et mettre en place des instances plurisectorielles. Elle compte incarner son identité unique, promouvoir son rôle de métropole culturelle au sein de ses réseaux et stimuler le dynamisme de son centre-ville, indissociable de sa vitalité culturelle.

Objectif 13

Mobiliser les grands partenaires du développement culturel

Les enjeux associés au financement, au rayonnement, à la visibilité et aux modèles d'affaires qui touchent l'écosystème culturel montréalais exigent une perspective d'ensemble intégrée pour y répondre efficacement. La concertation et le partage d'une vision commune sont nécessaires pour renforcer la portée et le succès de nos actions à long terme. Pour ce faire, Montréal compte user de son leadership et faire un travail essentiel de mobilisation auprès de toutes les parties prenantes du développement culturel.

Exemples d'actions en cours et à venir :

Mise en place d'une instance de gouvernance inspirée du modèle de l'alliance Montréal, Métropole culturelle, réunissant les grands partenaires culturels, économiques et touristiques ainsi que les paliers de gouvernement qui soutiennent la culture, avec pour mandat et objectifs les éléments suivants :

- Vue globale et intégrée des enjeux du développement culturel qui touchent la métropole;
- Prises de décisions concertées et agiles;
- Mobilisation d'autres partenaires selon les dossiers et besoins;
- Rôle d'organe de concertation et de collaboration auprès des autres paliers de gouvernement;
- Enjeux prioritaires : financement, découvrabilité et rayonnement.

Objectif 14

Promouvoir et incarner Montréal, métropole culturelle francophone d'envergure internationale

Montréal est reconnue pour sa vitalité culturelle forte et diversifiée. Sa grande concentration d'artistes, d'institutions, d'organismes et d'industries culturelles et créatives ainsi que de festivals et manifestations de toutes sortes lui confère le statut de métropole culturelle du Québec. Mais avec l'effet de la pandémie sur l'économie, les occasions de la faire rayonner à l'échelle locale et internationale ont diminué.

La Ville entend incarner plus que jamais son rôle de métropole culturelle francophone d'envergure internationale et le promouvoir à travers ses réseaux. En s'inspirant des meilleures pratiques et tendances, en réfléchissant à des enjeux communs avec d'autres métropoles et villes, Montréal peut continuer de se renouveler, d'accroître l'accessibilité à l'offre culturelle et de favoriser toute cette effervescence créative au bénéfice de la population. La Ville souhaite aussi réaffirmer son titre de ville de festivals et de leader en médiation culturelle, ainsi qu'appuyer les secteurs de la gastronomie et du design en plus des industries culturelles et créatives qui font sa renommée, notamment le cinéma, le cirque, le numérique et le jeu vidéo.

Exemples d'actions en cours et à venir :

- Rôle actif de promotion et de partage au sein des réseaux nationaux, notamment :
 - Les Arts et la Ville;
 - Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ);
 - Communauté métropolitaine de Montréal.
- Rôle actif de promotion et de partage sur les thématiques liées aux arts et à la culture au sein des réseaux internationaux de villes d'influence :
 - Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (AIFBD);
 - Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU);
 - International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA);

- Réseau des Capitales mondiales du livre de l'UNESCO;
- Réseau des Villes créatives de l'UNESCO;
- World Cities Culture Forum (WCCF).
- Renforcement de la présence de la Ville et de ses échanges dans les réseaux francophones internationaux :
 - Association internationale des maires francophones;
 - Organisation internationale de la francophonie.
- Rôle de facilitatrice dans le cadre d'activités de rayonnement locales et internationales pour la promotion d'artistes, de productions culturelles montréalaises et d'industries culturelles et créatives;
- Élaboration d'un plan d'intervention en gastronomie.

Objectif 15

Miser sur la vitalité artistique et culturelle pour un centre-ville attractif

Le centre-ville est le cœur de la métropole, de notre rayonnement et du développement de nos entreprises. Espace de convergence du monde des affaires, du savoir et de la culture, il abrite un patrimoine exceptionnel et diversifié. Son attractivité représente toutefois certains défis depuis la pandémie et les changements d'habitudes qu'elle a amenés.

Pour garder le centre-ville attrayant et vivant, le dynamisme artistique et culturel est essentiel et déterminant – un élément clé de la Stratégie centre-ville 2024.

Exemples d'actions en cours et à venir :

- Circuits d'art public et de murales;
- Renforcement et promotion des identités propres des quartiers qui composent le centre-ville;
- Montréal, ville de festivals :
 - En collaboration avec plusieurs partenaires, dont le Partenariat du Quartier des spectacles (PQDS) et Tourisme Montréal, un travail sera effectué sur la pérennité des festivals et l'optimisation du déploiement des festivals dans le domaine public;
 - Des programmations de qualité et attrayantes seront déployées à longueur d'année, notamment grâce à la stratégie hivernale d'animation et d'attraction urbaine.

Dans la partie est du centre-ville, le Quartier latin est reconnu pour son campus étudiant, son attractivité touristique et son carrefour du savoir et de la culture. Avec ses restaurants, ses bars et ses lieux culturels, les gens s'y retrouvent aussi pour toutes sortes de sorties. Pour appuyer la revitalisation du quartier et le propulser comme vitrine de notre francophonie et quartier apprenant, la Ville travaillera avec les parties prenantes du territoire afin d'y offrir une expérience culturelle unique renouvelée.

Exemples d'actions en cours et à venir :

- Aménagement des espaces publics;
- Restauration de bâtiments patrimoniaux;
- Optimisation des actifs du quartier;
- Attraction de la venue de grands organismes culturels francophones internationaux;
- Réaffirmation du caractère francophone du quartier.

Conclusion

La culture joue un rôle fondamental pour solidifier l'identité commune et cultiver l'épanouissement collectif et individuel dans des milieux de vie inspirants. Elle fait partie d'un projet de société intégrant, qui permet de répondre aux grands enjeux sociaux, environnementaux et économiques d'aujourd'hui et de demain. Tant à l'échelle humaine, dans chaque quartier, qu'à l'échelle de la métropole, jusqu'à l'étranger, la Ville s'engage à porter une vision rassembleuse de la culture.

Dans cette Politique de développement culturel, la Ville cadre sa vision, ses principes directeurs, ses orientations et ses objectifs pour consolider la culture comme levier de développement du territoire, et ce, au service des citoyennes et des citoyens. Elle mettra à profit son leadership pour travailler en concertation, selon une approche intégrée, qui permettra d'assurer la réussite et la vaste portée de cette Politique.

La culture est l'affaire de toutes et tous. La Ville de Montréal fait donc appel à tous les partenaires, toutes les parties prenantes, à l'ensemble de l'écosystème culturel et de la population. Collectivement, nous pouvons mener à bien une vision inclusive, accessible et représentative de la culture.

Nous nous engageons à unir nos efforts avec ceux du secteur culturel pour offrir aux Montréalaises et Montréalais de tous horizons une vie culturelle riche, ancrée dans le territoire, dont l'aura rayonne à l'international, à la hauteur de la métropole culturelle francophone qu'est Montréal.

Annexes

Annexe 1 – Comité de pilotage de la Politique de développement culturel

Un comité de pilotage a été mis en place dès le début de la démarche de conception de la Politique de développement culturel de Montréal, afin de bien orienter les travaux. La Ville de Montréal tient à remercier ces 18 personnes issues de la Ville de Montréal et d'organismes externes pour leur participation généreuse et active.

- Ericka Alneus, élue responsable de la culture, du patrimoine, de la gastronomie et de la vie nocturne au comité exécutif, Ville de Montréal
- Valérie Beaulieu, directrice du Service de la culture et présidente du Comité, Ville de Montréal
- Dominique Gazo, directrice des bibliothèques, Service de la culture, Ville de Montréal
- Stéphane Dupupet, conseiller en planification, Service du développement économique, Ville de Montréal
- Mathieu Payette-Hamelin, chef de division Patrimoine, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Ville de Montréal
- Mylène Robillard, agente culturelle, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Ville de Montréal
- Maude Archambault, conseillère en planification, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Ville de Montréal
- Claude Toupin, chef de division culture, bibliothèques, sports, loisirs et développement social, arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, Ville de Montréal
- Gina Tremblay, directrice culture, sports, loisirs et développement social, arrondissement de Ville-Marie, Ville de Montréal
- Lauréanne Fontaine, commissaire aux relations avec les peuples autochtones, Ville de Montréal
- Noémie Dansereau-Lavoie, commissaire à la langue française, Ville de Montréal
- Bochra Manai, commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques, Ville de Montréal
- Hugo Couturier, directeur des communications et des partenariats, Conseil des arts de Montréal

- Éric Lefebvre, directeur général, Partenariat du Quartier des spectacles
- Emmanuelle Hébert, directrice générale, Culture Montréal
- Dinu Bumbaru, directeur des politiques, Héritage Montréal
- Michel Vallée, président-directeur général, Culture pour tous
- Peggy Bachman, directrice générale adjointe, Qualité de vie, Ville de Montréal

Annexe 2 – La place de la culture à la Ville de Montréal

Budget de fonctionnement et investissements en culture par la Ville de Montréal

- En 2023, le budget de fonctionnement en loisirs et culture représentait 10,3 % du budget total de la Ville de Montréal (6,76 G\$) ;
- Le montant des dépenses totales de fonctionnement en culture pour les villes de Montréal et Québec représente ensemble 181,56 \$ par habitant (la moyenne étant de 112,49 \$ par habitant pour l'ensemble des villes et municipalités au Québec). Source : Institut de la statistique du Québec, [Les dépenses en culture des municipalités en 2020](#) ;
- À travers ces investissements, la Ville de Montréal démontre une réelle volonté de soutenir son milieu culturel et de favoriser la vitalité culturelle sur l'ensemble de son territoire.

Dépenses de fonctionnement de la Ville de Montréal en culture entre 2018 et 2022

	2018	2019	2020	2021	2022
Total des dépenses de fonctionnement*	256 M\$	263 M\$	255 M\$	273 M\$	307 M\$

* Cela inclut les dépenses au budget de fonctionnement en activités culturelles des services centraux et des arrondissements (centres communautaires, bibliothèques, Maisons de la culture, musées - incluant Espace pour la vie, Conseil des arts de Montréal et autres activités culturelles), du site patrimonial du Mont-Royal, des biens patrimoniaux, des activités en valorisation de la langue française, du Cabinet créatif et du Plan de relance du centre-ville.

Ces sommes excluent le Programme de soutien à la rénovation de bâtiments d'ateliers d'artistes - projet de 30 M\$ de 2021 à 2023, le Règlement sur la subvention relative à la réduction des nuisances liées au bruit généré par les

salles de spectacles alternatives - projet de 1,4 M\$ de 2022 à 2024 et l'Entente cadre Réflexe Montréal.

Investissements de la Ville de Montréal en culture entre 2018 et 2022

	2018	2019	2020	2021	2022
Total des dépenses d'investissements**	47 M\$	91 M\$	88 M\$	92 M\$	67 M\$

** Cela inclut les dépenses d'investissement du Service de la culture, d'Espace pour la vie, du Théâtre de verdure, du réaménagement du site patrimonial du Mont-Royal, du square Viger et de la mise en valeur des immeubles patrimoniaux municipaux.

Soutien aux organismes et aux artistes

- En 2022, le Service de la culture a soutenu plus de 300 projets dans le cadre de ses programmes, appels à projets et fonds qui se déploient dans les 19 arrondissements. Plusieurs arrondissements offrent également des soutiens aux organismes de leur territoire;
- Près de 420 artistes ont bénéficié d'une aide au loyer dans le cadre du Programme de soutien aux artistes en arts visuels et métiers d'arts;
- La Ville soutient également une trentaine d'organismes partenaires, que ce soit annuellement ou pour des projets ponctuels tels que des projets d'immobilisation, de diffusion et de participation citoyenne ou de soutien à divers secteurs culturels.

Fréquentation des activités culturelles municipales en 2022

- Plus de 22 000 activités ont été offertes dans les 45 bibliothèques des 19 arrondissements. Ces activités, fréquentées par plus de 350 000 personnes, comprenaient des ateliers ou formations, des conférences, des clubs de lecture, des activités de francisation, des concours, etc. La

fréquentation globale des lieux et des activités s'élevait à près de 5 millions, en 2022;

- Les musées municipaux ont réalisé plus de 6 500 activités et rejoint plus de 2 740 550 personnes avec leurs expositions, événements, activités culturelles virtuelles et hors les murs, et l'accueil de groupes scolaires;
- Les Maisons de la culture ont proposé près de 2 500 représentations publiques, projections ou expositions et rejoint plus de 537 000 personnes. Ce nombre comprend les activités hors les murs telles que celles du Théâtre La Roulotte, du Théâtre de Verdure, les Concerts Campbell ainsi que la programmation de la Chapelle historique du Bon-Pasteur.

Art public et tournage en 2022

- La collection municipale d'art public s'élève à 366 œuvres. Par art public, on entend des œuvres installées dans les espaces urbains, tels que les places publiques, les parcs, ou les œuvres intégrées aux édifices et qui sont accessibles à la population;
- Par ailleurs, la Ville de Montréal a ajouté 31 œuvres à sa collection d'œuvres d'art par le biais de prix d'excellence en métiers d'art et arts visuels et par le biais du Plan d'acquisition du réseau des Maisons de la culture. Le nombre d'œuvres d'art total de la collection est estimé à plus de 1 100;
- Près de 500 tournages d'ici et d'ailleurs ont été réalisés sur le territoire montréalais. Que ce soit pour des courts métrages, des publicités, des séries télévisées, des documentaires ou des longs métrages internationaux, Montréal est un lieu apprécié par les équipes de partout.

Montréal 